

L'«R» de La Pesse

Octobre 2019 - n°

48

Le mot du Maire

La rédaction du mot du maire, l'édito n'est pas simple. Il présente entre autres écueils le risque de se répéter.

En juin, Katia Chapoutier réalisatrice est venue à la rencontre de notre village dans le cadre de son projet de documentaire sur les maires ruraux. A un moment elle m'a demandé à brûle pourpoint si j'étais un maire heureux. Très spontanément je lui ai répondu « oui » malgré toutes les difficultés rencontrées dans l'exercice de cette fonction. Un maire et plus largement le conseil municipal n'a-t-il d'autre choix que celui de croire en ce territoire qu'il représente et de décider d'être « heureux » ? Une fois cela posé il n'y a plus qu'un seul discours à tenir : celui du mouvement, de la dynamique collective, de l'allant. Et voici le risque de se répéter évacué. Pour faire écho au dernier éditorial, j'ai accompagné, début septembre, Marie-Anne LE METAYER à Ney pour assister à l'initiative de l'association des communes forestières (à laquelle adhère La Pesse) et en présence de l'ONF à une réunion sur l'état de la forêt. Sans surprise il est alarmant et nous obligera à porter un regard nouveau sur ce patrimoine collectif : cette forêt qui occupe une place centrale dans notre commune tant du point de vue de la surface qu'elle occupe et des paysages qu'elle façonne que du point de vue économique, social, culturel et touristique.

Cela n'a pas empêché le début du chantier participatif de réfection de la cabane forestière du Chapuzieux. Réalisé en partenariat avec la commune des Bouchoux il aboutira au printemps prochain au montage d'une nouvelle cabane

ouverte à ceux qui veulent en profiter au détour de leurs parcours dans cette belle forêt. Le bois utilisé sera celui fourni par l'exploitation de chablis. Membres du comité consultatif agriculture/forêt/ environnement et simples citoyens ont travaillé dans la bonne humeur en présence de Jean Luc DEPRAZ.

Peut-être avez-vous profité d'une sieste sonore samedi 5 octobre dans le grenier de la fruitière ? Proposée par Mathieu GHEZZI et Romain BARTHELEMY dans le cadre de leur résidence artistique sur le thème de la forêt, elle a trouvé sa place dans le week end d'Azimut. Une expérience sonore surprenante, apaisante permettant en outre de (re)découvrir un lieu magnifique : le grenier de la fruitière. Les 2 artistes reviendront en février pour tendre l'oreille aux habitants et travailler cette fois-ci avec les enfants de l'école de La Pesse puis en mai pour le rendu final, une installation sonore et un dispositif scénographique au même endroit, qu'il ne faudra pas manquer.

Dans ce bâtiment de la fruitière, le projet de réfection d'un des deux appartements en chantier participatif est reporté. Ce ne sont ni les idées, ni le budget ni les bénévoles qui manquent mais le temps pour bien le superviser. Il

pourra trouver toute sa place dans les projets de la future mandature pour laquelle le logement sera un vrai sujet comme on dit aujourd'hui.

L'énergie collective n'a pas manqué pour la réalisation de la pumtrack, cet espace ludique dédié à la pratique du vélo situé derrière la mairie. Un équipement fréquenté, envié, qui aura coûté 300 € au budget communal grâce au bénévolat et à l'esprit d'initiative de Benjamin SEVESSAND.

Lundi 7 octobre le comité technique de l'étude dédiée au bâtiment Relais des skieurs s'est réuni. Carole ZAKIN du PNR, Maïa RABINOWITZ architecte programmatrice et Laure CHERVET DGS de la communauté de communes ont épaulé Julien CARNOT et Benjamin SEVESSAND pour examiner les premiers rendus des 3 cabinets travaillant sur le projet. Elles ont apporté leurs compétences et confirmé leur intérêt pour notre village en posant un regard extérieur et expert sur lui. Ce projet passionnant et complexe englobe de nombreuses problématiques (dont celle de la circulation au sein du village) et permettra espérons-le d'apporter des réponses.

Suite page suivante...

Suite de l'édito...

Rendez-vous le 16 décembre pour le rendu final soumis au comité de pilotage dont Michelle PLOCKI, Marie-Anne LE MEYER et Joël VUAILLAT sont membres. Un service de portage des repas à domicile sera mis en place après signature d'une convention avec La Poste et l'entreprise ELIOR. Régine PONCET a suivi plusieurs pistes mais c'est aujourd'hui la seule envisageable.

Le 20 septembre l'assemblée générale de la SCIC Alvéoles a permis de pointer la réussite commerciale (et humaine au regard du bénévolat, des groupes de travail, du lien créé) de la première année d'exercice et toutes les questions délicates de gouvernance de ce projet.

La création du groupe de travail zéro déchet est à souligner.

Dominique GRENARD est, pour la commune, l'interlocuteur avisé de la SCIC qui va devoir continuer à faire ses preuves et porter une démarche éthique et engagée (64% de ses achats sont effectués dans l'économie locale).

Peut-être avez-vous pu assister aux déplacements du tractopelle acquis récemment par la commune ? Il a déjà permis la réfection du chemin de la Cure, aidé au chantier du Chapuzieux et sera rentabilisé pour de nombreux travaux d'entretien.

Notre commune est donc bien en mouvement. Perpétuel. Vous êtes invités à venir en parler lors de la réunion publique « un avenir pour notre village » finalement programmée vendredi 8 novembre à 20h à la salle communale. Ce sera l'occasion de venir échanger, débattre, proposer et écouter. Saisissez-là. Sans retenue.

D'autres mouvements se profilent, particulièrement celui des échéances électorales avec notamment l'enjeu pour les futurs élus du territoire de s'investir au sein de l'exécutif communautaire pour porter une parole, une vision à construire ensemble. Vaste sujet. Sujet essentiel.

Il ne m'est pas possible de terminer ce

billet sans vous parler de Françoise PERRIN qui prend sa retraite le 31 octobre prochain. J'ai pu constater chaque jour l'engagement de Françoise. Elle l'a fait en femme de caractère mais avec toujours à l'esprit l'intérêt de la commune.

A titre personnel, devenu maire dans les circonstances que vous connaissez, j'ai trouvé en Françoise un soutien permanent, une écoute et des compétences budgétaires notam-

ment qu'elle a su transmettre. Alors, Françoise, je te dis MERCI !

Il s'agit là du mouvement du temps, inexorable mais régénérant qui nous rappelle l'humilité et doit nous libérer des questions d'égo et de pouvoir pour espérer agir au mieux. La voie du bonheur municipal ? A méditer d'ici le 8 novembre...

Claude Mercier



Un nouveau visage au secrétariat de mairie une choulière peut en cacher une autre

Après un peu moins de 30 ans de bons et loyaux services Françoise PERRIN prend à 65 ans passés sa retraite le 31 octobre prochain.

15 personnes ont répondu à l'appel à candidature lancé par la mairie. 8 ont été reçues par la commission du personnel composée de Régine PONCET, Julien CARNOT et Claude MERCIER. Les remarques, échanges et débats de la commission ont permis de retenir Céline FRUTOSO. Agée de 40 ans, domiciliée à Choux, cette mère de 2 enfants aujourd'hui plus grands souhaitait donner un nouvel élan à sa vie professionnelle. En poste à temps partiel à la mairie de Viry, elle occupera dès le 1er novembre le poste à temps plein de secrétaire de mairie à La Pesse.

Maîtrisant déjà bien des compétences de ce métier complexe, Céline FRUTOSO va devoir s'adapter au contexte local. Cela commence par un travail commun avec Françoise, un tuilage, d'une vingtaine d'heures environ en octobre. La transmission se fera ainsi dans la douceur et la confiance, Françoise mettant un point d'honneur à remettre les clefs dans les meilleures conditions.

Céline FRUTOSO ne sera pas, contrairement à Françoise, fonctionnaire territoriale mais contractuelle



Elle ne pourra obtenir un CDI qu'au bout de 6 ans et être titularisée dans la fonction publique territoriale qu'après obtention du concours dédié. Un premier contrat d'un an a été signé avec l'envie et l'espoir partagés qu'il soit renouvelé.

Ce changement de personne va s'accompagner d'un changement d'horaires d'ouverture au public. La mairie ne sera plus ouverte le samedi matin. En contrepartie elle le sera le mercredi matin et une ouverture tardive au public sera proposée le vendredi jusqu'à 19h. La mairie sera ouverte au public les lundis mercredi matin et vendredi.

Il sera toujours possible de solliciter un rendez-vous avec le maire le samedi matin en le prévenant avant.

Bienvenue à La Pesse, Céline et longue et heureuse retraite Françoise !

Cabane forestière en cours de reconstruction



C'est par une belle matinée d'automne que le chantier de restauration de la cabane dans la forêt du Chapuzieux a pu démarrer. Un premier rendez-vous qui a permis à une dizaine de personnes de s'attaquer au démontage de la structure. Sitôt les premières tôles arrachées, l'ossature bois est apparue en bien mauvais état, confortant la mise en œuvre de ce projet de restauration.

Une quinzaine de jours plus tard, c'est un deuxième chantier consacré cette fois-ci à la maçonnerie (reprise de la dalle et re crépissage du boisseau de cheminée) qui s'est déroulé.

Dès la sortie de l'hiver, la dynamique sera relancée et la structure bois, avec un bardage et une couverture en tôle, sera remontée quasi à l'identique plus quelques améliorations.

Entre les communes des Bouchoux et de La Pesse, le principe reste le même : sous forme de petits chantiers participatifs auxquels chacun.e peut contribuer quelles que soient sa disponibilité et ses compétences !

Le casse-croûte du midi, proposé par les deux communes, reste un moment de partage convivial et de discussions tous azimuts.

Avec un grand merci aux personnes qui ont contribué au démarrage de ce projet !

Quelques photos du déroulé du chantier sont visibles sur le site internet de la commune.

Marie-Anne Le Metayer



Redevance à l'assainissement 2019

Vous recevez l'avis de somme à payer pour la redevance à l'assainissement 2019.

Les tarifs ont été arrêtés par délibérations du Conseil Municipal, et appliqués sur les consommations d'eau relevées par Suez Eau France.

- Le prix du m³ d'eau consommée entre septembre 2018 et septembre 2019 à savoir 1,00 €/m³, a été fixé par délibération en date du 17 juillet 2018, légalisée le 26 juillet 2018 par les services de contrôle de légalité.

- Le montant de la prime fixe (= abonnement), à savoir 98,00 €, a été fixé par délibération du 15 juillet 2019, légalisée le 26 juillet 2019 par les services de contrôle de légalité.

- La redevance pour "modernisation des réseaux de collecte", fixée par l'Agence de l'Eau est à 0,150 €/m³. La recette générée est intégralement reversée à l'Agence de l'Eau.

Restant à votre disposition pour plus de renseignements,

Claude Mercier

APE

La Pesse/Les Bouchoux

L'association des parents d'élèves finance les activités scolaires et extra scolaires des enfants en organisant des manifestations.

L'APE est ouverte à tous les villageois et familles des élèves.

Si vous souhaitez adhérer, vous pouvez nous contacter au 06 19 45 45 65 ou par mail :

apelapesselesbouchoux@gmail.com

Nous vous attendons nombreux lors de notre « Arbre de Noël » le samedi 14 décembre à la salle communale des Bouchoux à 15h pour assister au spectacle des enfants et récupérer votre sapin.

Jessica Pillon, pour l'APE



Avenir de nos écoles

Suite à la menace de fermeture d'une classe à l'école des Moussières, les deux SIVOS (La Pesse/Les Bouchoux et Bellecombe/les Molunes / les Moussières) et les Maires des cinq communes concernées ont décidées de travailler ensemble pour essayer de trouver une solution plus pérenne.

Après quelques réunions avec l'Inspecteur d'Académie, nous avons mandaté un cabinet d'étude pour travailler sur différents scénaris quand à l'avenir de l'offre scolaire sur notre territoire.

Le Cabinet IAD de Besançon a été choisi et lors d'une réunion publique le 30 septembre, il nous a présenté des pistes avec suppression de deux écoles et extension de la troisième (donc trois possibilités) et aussi la possibilité de construction d'une école neuve unique pour les cinq communes.

Nous avons demandé au cabinet IAD de retravailler sur la possibilité de garder deux écoles sur trois avec l'intégration

du périscolaire et de l'extra-scolaire, donc encore trois propositions, et aussi de prévoir des transports avec 3 boucles de bus au lieu des deux déjà existantes.

Le cabinet nous présentera son nouveau travail dans le courant du mois de novembre.

Lors de la réunion publique, l'Inspecteur de Saint-Claude, M. Maucourant et l'Inspecteur d'Académie, M. Tamen étaient présents.

M. Tamen a dit quelques mots rassurants, en nous indiquant que l'inspection nous laisserait le temps nécessaire pour trouver une solution pérenne pour notre territoire.

Qu'il était attentif à nos échanges et qu'il trouvait rassurant de constater que les communes travaillaient ensemble pour mutualiser la future offre scolaire.

Michelle Plocki
Présidente du SIVOS
La Pesse/Les Bouchoux



Commission Zéro déchet aux Alvéoles

Le groupe de travail Zéro déchet, créé au printemps 2019, se réunit aux Alvéoles un mercredi sur deux à partir de 18h.

Nous sommes actuellement une vingtaine de personnes de tous âges à nous retrouver pour partager nos pratiques afin de limiter les déchets, fabriquer nos produits d'hygiène et d'entretien, imaginer localement comment mieux consommer et moins gaspiller.

Le mercredi 13 novembre à partir de 18h aura lieu aux Alvéoles un Apéri'Tri

Carte Avantage Jeune

En vente à la mairie au prix de 3,00 € (la commune prenant à sa charge la différence) pour les jeunes de la commune de 12 ans à 30 ans (sur présentation de leur carte d'étudiant)

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Démontage du Chalam Stade

Rendez-vous le **jeudi 31 octobre à 14h00.**

Le démontage sera suivi d'un goûter offert par la commune !

Rappelons que cet équipement a été réalisé par et pour les jeunes, et que la commission démocratie locale & jeunesse reste à leur disposition pour planifier son remontage au printemps ou envisager d'autres projets !

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Réunion publique

« Un avenir pour notre village »

Vendredi 8 novembre
20 h salle communale

Vous êtes invités à venir échanger,
partager vos avis,
vos envies pour notre village

en partenariat avec le SICTOM du Haut Jura, auquel vous êtes tous conviés et qui précédera la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 16 au 24 novembre 2019).

Christine Thévenet



Moi-s sans tabac

En novembre, participez à *Mois sans tabac*.

Mois sans tabac, c'est quoi ?

C'est un grand événement pour vous aider à arrêter de fumer.

Pendant le mois de novembre, on fait le pari de s'arrêter de fumer.

Pourquoi participer à *Mois sans tabac* ?

Quand vous arrêtez de fumer à plusieurs, avec des amis, des voisins, des collègues, c'est plus facile : tout le monde s'encourage !

Pourquoi 1 mois ?

Parce qu'après un mois, vous ressentez moins l'envie de fumer. Vous avez donc plus de chance d'arrêter pour de bon.

Comment ça marche ?

En octobre, vous pouvez vous inscrire pour participer à *Mois sans tabac* par



téléphone ou sur internet. Vous pouvez aussi participer sans vous inscrire.

Tél. : 39 89 du lundi au samedi de 8h à 20h. Service gratuit + coût de l'appel.

Internet : tabac-info-service.fr rubrique *Mois sans tabac*.

Du 1^{er} au 30 novembre on arrête ensemble !



Le Relais Santé est partenaire du *Mois sans Tabac*.

Des consultations d'accompagnement dédiées, sans avance de frais seront organisées au Relais santé sur rendez-vous.

Tel Relais santé 03 84 42 74 57

Le Syndicat des eaux

Nous subissons de manière récurrente des épisodes de dégradation de la qualité de l'eau, aussi bien sous forme de coloration que d'altération de son goût ou de son odeur, ainsi que des analyses non conformes sur le plan bactériologique et de dépassement des références de qualité sur le taux d'aluminium. Les analyses non conformes sont localisées sur un secteur (commune Les Bouchoux), une demande de contrôle ciblée a été faite afin de remédier au problème.

Cette eau, contrôlée par l'Agence Régionale de Santé, reste cependant consommable.

Notre station de production d'eau potable, mise en service en 1998, ne dispose pas aujourd'hui de l'ensemble des installations nécessaires pour traiter de façon définitive ce problème, issu de la variabilité de la qualité de l'eau brute en provenance du lac de l'Embouteilleux. Les caractéristiques de cette eau

de tourbière, fortement chargée en matière organique, varient fortement en fonction de la température, de la météo, de la saison. Suez, notre délégataire, exploite nos installations à l'optimum de leurs capacités, mais ne peut nous prémunir des désagréments liés à cette forte variabilité de la ressource, non adressée complètement avec la filière de traitement actuelle. Pour autant, votre Syndicat du Haut Jura Sud entreprend les actions suivantes pour apporter une solution fiable et pérenne :

- Depuis deux ans, l'étude d'une solution alternative de ressource par le biais de forages. L'eau brute, pompée en profondeur à plusieurs dizaines de mètres (susceptible de fournir 20m³/h), sera dès l'origine d'une qualité supérieure à celle du lac et garantira une eau potable irréprochable. Une étude d'impact environnemental par un hydrogéologue est en cours.

- L'étude d'une réhabilitation de l'usine actuelle, avec une filière renforcée des installations permettant de traiter efficacement l'eau brute du Lac de l'Embouteilleux, et garantissant l'éradication des problématiques actuelles.

- Après accord avec le Syndicat du Plateau des Rousses, la remise en route de l'interconnexion de notre réseau avec le leur. Ainsi, si nécessaire, nous pourrions être alimenté par de l'eau de qualité produite par la nouvelle usine de traitement des Rousses. De plus, lorsque nous aurons mis en oeuvre notre nouvelle solution, cette interconnexion nous permettra de disposer d'un secours en cas de besoin.

Votre syndicat vous tiendra informé de l'évolution de ces études, et vous prie de croire en son implication totale pour retrouver au plus tôt une situation conforme à vos attentes.

M. Joël VUAILLAT, Président.

Aide à la personne

Portage des repas :

La convention a été signée entre la commune, Elior fournisseur des repas et La Poste qui assurera le transport.

Le repas complet sera facturé 9,75€ transport compris. Il est possible de s'inscrire selon le nombre de repas et la période que l'on souhaite.

Renseignements en mairie.

PRODESSA :

PRODESSA propose diverses offres d'aide à la personne (soins - ménage - aide aux déplacements, aux courses, au ménage...) qui peuvent bénéficier d'aides financières telles que le crédit d'impôts ou la prise en charge par une mutuelle et qui concernent tous les publics.

Renseignements : 03 84 86 27 99

<http://www.prodessa.com>

Infos diverses

Changement de domicile

Selon l'article 104 du Code Civil «la preuve de l'intention résultera d'une déclaration expresse faite tant auprès de la commune du lieu que l'on quittera qu'à celle du lieu où on aura transféré son domicile»

Recensement

Les garçons et les filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Une attestation leur sera alors remise (justificatif qui pourra leur être demandé pour l'inscription aux examens publics et/ou à l'inscription au permis de conduire)

Inscription sur les listes

électorales

La Loi n° 2016-1047 du 1er août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Le calendrier

Alvéoles

Vendredi 18/10

Concert ARASH SARKECHIC

> 20h30

Samedi 26/10

Animation sur l'EAU proposée par le

CPIE > 15h30

Samedi 26/10

Projection du documentaire

La Sibérie dans l'âme > 20h30

& expo photos

Samedi 16/11

Bal Folk > Initiation à partir de 20h

> Bal à 21h

Vendredi 22/11

Dans le cadre du festival Alimenterre

projection d'un documentaire suivie

d'un débat animé par des invités

Dimanche 01/12

Jeux de société avec La Rempichotte

& crêpes > 15h30 à 18h

Samedi 07/12

Concert ALMANAK > 20h30

Jurassic Blues & Funky Rock

Samedi 14/12

Friperie (don ou troc de vos vieilles

fringues propres et en bon état)

> à partir de 14h30 - Réparation

avec le groupe couture-tricot

Soirée déguisée avec DJ > 20h30

Dimanche 22/12

Spectacle contes et musique

« Où est passé Noël ? » > 18h

avec Anouk Jeannon et Luc Bourbaloff

AG du Club des Jonquilles

23 octobre à 10h00 salle communale

Réunion publique

Quel avenir pour notre village ?

vendredi 8 novembre à 20h00

salle communale

Rassemblement du 11 novembre

11h30 au monument aux morts

AG du Comité des fêtes

et de la culture

20 novembre aux Alvéoles à 19h00

AG de l'Union Sportive

et culturelle

Samedi 30 novembre à 18h30

salle communale

Arbre de Noël des écoles

samedi 14 décembre à 15h00

Salle polyvalente des Bouchoux

Voeux du Conseil Municipal

Vendredi 10 janvier à 18h30

Salle communale

Repas des Anciens

Samedi 11 janvier chez Burdet

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture

au public

Le lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Le Mercredi : 9h > 12h

Le vendredi : 9h > 12h et 14h > 19h

samedi : possibilité de prendre RDV

Merci de bien vouloir respecter

ces horaires !

Vous emménagez ou déménagez,
même sur le territoire de la commune ?

N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

État civil

NAISSANCE

Anaëlle, Christiane, Yvonne

BERTRAND JOST

le 18 juillet

Fille de Benjamin BERTRAND

et de Margot JOST